



Mercredi 15 janvier, 15 heures
Quatrième réunion publique pour le Rouetton.

Contexte :

La commune de Cérilly a acquis en 2021 un bâtiment dans le centre-bourg (ancien magasin) au 15, rue Marx Dormoy afin d'aménager un local professionnel.

Après échanges et réflexions, la municipalité a choisi de transformer ce bâti en espace de vie sociale. En partageant cette idée, le projet a évolué au fil des rencontres pour aboutir à un « tiers-lieu ».

L'ensemble participera à la revitalisation de notre bourg autour de nouvelles activités. C'est-à-dire que cet endroit regroupera diverses initiatives, où se fera du lien social, du lien intergénérationnel, des échanges autour du travail ou de loisirs communs.

La municipalité a sollicité l'association [Polymorphe corp.](#) pour participer à l'élaboration et la structuration de ce nouveau lieu. Le [Mazier](#), tiers-lieu numérique, fab-lab et café, créé en 2016 dans le centre bourg de Bourbon l'Archambault, apporte une expertise complémentaire sur les sujets du numérique et du co-working.

Dès 2021, Polymorphe corp. et le Mazier ont donc mis à disposition leurs expériences, compétences et ressources humaines pour accompagner la Mairie dans la création de ce projet de tiers-lieu.

En 2021 et 2022, un [questionnaire public](#) a été diffusé pour connaître les besoins et envies des habitant·e·s pour ce lieu.

En 2022, deux semaines [d'ouvertures temporaires](#) ont été organisées, avec l'accompagnement de l'agence d'architecture et d'urbanisme SOCLE, spécialisée dans les tiers-lieux. Ces semaines ont permis de tester des activités et d'envisager des usages en fonction des différents espaces disponibles dans le lieu.

En 2023, un travail d'entretien avec des structures et associations locales a permis de sonder les besoins et envies de ces dernières pour le lieu.

En février 2024, les travaux ont commencé. À partir de mai 2024, le processus de choix du nom a été lancé avec l'assemblée des Jeunes de Cérilly, des élèves de primaire et de collège élus pour porter des projets au sein du village. Après un long processus de pré-sélection puis un vote organisé pendant le mois de décembre 2024, le Rouetton l'a emporté.

En septembre 2024, une réunion publique a été organisée par la Mairie pour échanger sur l'état d'avancement du projet. Une quarantaine de personnes ont participé.

La dynamique est lancée : désormais, des rencontres se feront **tous les 15 du mois à 15h** (en hommage au 15, rue Marx Dormoy) à la salle d'honneur de la Mairie de Cérilly

pour discuter de différentes thématiques et construire de manière collective ce futur tiers-lieu, dont l'ouverture est prévue au printemps 2025.

Ces réunions sont ouvertes à toutes les personnes désireuses de s'impliquer ou simplement de s'informer.

[La première rencontre](#) s'est donc tenue mardi 15 octobre à 15 heures, sans thème précis, dans l'esprit d'une discussion libre avec 17 personnes présentes. [La deuxième rencontre](#) s'est tenue vendredi 15 novembre à 15h, 19 personnes étaient présentes. [La troisième rencontre](#) s'est tenue dimanche 15 décembre à 15h, 15 personnes étaient présentes. La quatrième rencontre s'est tenue mercredi 15 janvier à 15 heures, 19 personnes étaient présentes.

Les points abordés :

- 1. Point sur le vote du nom**
- 2. Point sur le groupe de travail aménagements**
- 3. Rencontre avec les commerçants et les associations**
- 4. La formation gouvernance**
- 5. Autres sujets**

1. Point sur le vote du nom

Pour rappel, plus de 60 noms ont été proposés par l'Assemblée des jeunes, le collège de Cérilly, des habitants et des bénévoles impliqués dans la création du tiers-lieu. Puis trois noms ont été présélectionnés par les bénévoles.

La Fabrique - en hommage à l'ancienne fabrique textile qui se trouvait au 15 rue Marx Dormoy.

Le Déchêné - Référence à la forêt de Tronçais, la plus belle chênaie d'Europe. C'est aussi une manière de représenter le foisonnement d'activités qui s'y tiendront.

Le Rouetton - Petit chemin ou ruelle en patois bourbonnais. Dans la perspective que le porche devienne une ruelle, le tiers-lieu sera au cœur de ce nouveau lieu de passage qui rétablira un lien piétonnier entre la rue Marx Dormoy et la Place Péron.

Le vote s'est tenu pendant tout le mois de décembre. Il était possible de voter soit dans une urne à l'accueil de la mairie de Cérilly soit en ligne via un formulaire.

Le dépouillement a eu lieu samedi 11 janvier, en présence d'une quinzaine de bénévoles. Après vérification d'éventuels doublons entre le vote en ligne et le vote en mairie, les résultats ont été annoncés :

Résultats :

101 votants au total, dont un bulletin nul.

La Fabrique : 25 voix

Le Déchêné : 37 voix

Le Rouetton : 39 voix

⇒ **Le Rouetton l'emporte, avec seulement deux voix d'écart sur le Déchêné.**

Vu les résultats très serrés, il est envisagé d'utiliser le nom "Déchêné", par exemple en baptisant une pièce ou une activité au sein du Rouetton.

2. Point sur le groupe de travail aménagements

Les travaux sont terminés, le bâtiment a été livré à la municipalité.

Il reste l'ameublement, la peinture et la fresque murale à réaliser avant l'ouverture, prévue courant avril/début mai.

◇ Le chantier peinture

Rappel du calendrier :

6, 7, 8 février. Besoins d'environ 8 personnes par jour : possibilité de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée ou sur les trois jours.

On peut s'inscrire via le [formulaire d'inscription en ligne](#) ou par téléphone au 06.83.86.58.08.

◇ Le chantier participatif ameublement

Le calendrier est repoussé à début mi-mars, pour une durée d'un mois.

◇ Le chantier fresque murale :

Repoussé à mi-avril jusqu'à l'ouverture.

Un **groupe de travail aménagement** est en train de se constituer. Ce groupe réfléchit aux espaces, au design des meubles, aux couleurs des murs, aux équipements, supervisera l'appel aux dons et sera impliqué dans le chantier participatif.

⇒ La méthode privilégiée est celle du **réemploi de matériaux et de meubles** afin de limiter l'empreinte écologique du chantier.

Le groupe de travail aménagement réfléchira également au design pour donner une unité esthétique et visuelle et éviter l'effet "Bric à brac".

Un appel à dons sera lancé à partir de lundi 27 février. Il sera relayé par les moyens de communication habituels.

3. Rencontre avec les commerçants et les associations

L'important est de s'inscrire en lien avec les acteurs locaux, qu'ils soient commerçants, associations locales, etc. **Ne pas proposer ce qui existe par ailleurs, ne pas s'inscrire en concurrence mais en complémentarité.**

Des contacts ont été établis avec les deux boulangeries, l'Auberge du Pont, chez Chaumat, la Pause Causette, et le Mouton qui danse. Il est compliqué de trouver une date qui fonctionne pour tous, il est donc décidé d'aller les rencontrer un à un.

Pour simplifier ce travail, un petit groupe de personnes souhaitent organiser ces rencontres. Elle s'organise **autour d'un groupe de travail qui s'appelle "liens Cérilly"**. Elles iront à la rencontre des commerces de bouche, comme le *Mouton qui danse*. Une rencontre avec *Pizza Misy* est prévue jeudi 6 février. Des contacts ont été pris avec les boulangeries, l'Auberge du Pont, chez Chaumat.

Dans un second temps, ce groupe ira à la rencontre des **associations locales**. Les associations sportives seront également rencontrées pour identifier les activités qui pourraient se tenir au Rouetton.

4. La formation gouvernance partagée

Dans l'optique que le Rouetton s'inscrive dans une démarche collective et que ce soit un projet porté par une diversité d'habitants, une formation gratuite et ouverte à tous.tes a été dispensée samedi 11 janvier autour de la **gouvernance partagée**. Un deuxième temps sera organisé samedi 1er février.

Cette première session a réuni 16 personnes.

Description de la formation

La formation a permis de comprendre les enjeux et les biais les plus courants d'une gouvernance partagée de poser des bases pour réfléchir au fonctionnement du Rouetton.

Les notes de cette première session sont à retrouver [ici](#).

Calendrier

Lors de la session de samedi 1er février, les participant.es seront invité.es à réfléchir plus concrètement au fonctionnement du Rouetton. Comment prendre les décisions ? A quelle fréquence se réunir ?

La réunion du 15 février à 15h permettra de poser les bases de ce fonctionnement.

Un **groupe de travail sera** constitué pour rédiger des statuts à partir des décisions prises lors de la réunion.

5. Autres sujets abordés

- **Les réunions mensuelles**

Les réunions du 15 à 15h sont assez fréquentées (une moyenne de 19 personnes) mais quand elles tombent en semaine, les actifs ne peuvent pas s'y rendre. Faut-il changer de créneau pour qu'elles soient accessibles à plus de monde ? Jusqu'à l'ouverture du Rouetton, il est décidé de maintenir la tradition du 15 à 15h, et de faire circuler un sondage en mars-avril pour proposer d'autres dates.

- **Le logo**

Plusieurs personnes sont intéressées pour proposer des visuels et des logos pour le Rouetton. Un **groupe de travail logo** est formé et se réunira jeudi 25 janvier pour y réfléchir. Les propositions de logos seront ensuite soumises au vote lors d'une réunion du 15 à 15h.

- **Les ressources :**

- ◇ Pour s'inscrire au [chantier peinture](#)
- ◇ Note de la première session [gouvernance partagée](#) (samedi 11 janvier)
- ◇ [Les réponses au questionnaire des usages du tiers-lieu](#)
- ◇ [Retour sur deux semaines de pré-ouverture](#) avec les architectes de SOCLE en 2022
- ◇ Lien pour rejoindre le [groupe whatsapp](#)
- ◇ [Le compte rendu de la précédente réunion du 15 à 15h](#)

NB : Les comptes rendus sont également imprimés et à disposition à l'accueil de la mairie.